

Autres actions d'Enabel au Bénin



Enabel met en œuvre des actions pour le compte de l'Union européenne, qui visent à renforcer de manière durable le secteur agricole.

Sécurité alimentaire et nutritionnelle dans l'Atacora (AMSANA)

- Durée : 2015-2020
- Budget : 12 millions d'euros

Mis en œuvre conjointement avec quatre ONG belges (Croix-Rouge de Belgique, Iles de Paix, Louvain Coopération, Protos), l'objectif de ce projet est d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans 65 villages au nord du Bénin afin de prévenir la malnutrition.

Renforcement des institutions (ARISA-B)

- Durée : 2019-2022
- Budget : 7 millions d'euros

Ce programme propose un appui budgétaire pour accompagner les réformes du secteur agricole. Cette action couvre l'ensemble du territoire national et vise à renforcer différents acteurs agricoles institutionnel, comme les agences territoriales et les directions départementales, afin d'augmenter l'efficacité de leurs services.

Renforcement de l'écosystème de l'économie numérique (DigiBoost-Bénin)

- Durée : 2019-2022
- Budget : 2,8 millions d'euros

L'action renforce et consolide l'écosystème à travers des appuis aux structures d'accompagnement des

startups (incubateurs, accélérateurs, fab labs, espaces de coworking...) ainsi qu'aux relations entre les acteurs comme, par exemple, les startups au sein et en dehors de l'écosystème numérique béninois.

Accompagnement de la transition agro-écologique par la recherche agricole (TAERA)

- Durée : 2019-2024
- Budget : 1,5 million d'euros

Dans le cadre de l'initiative Development-Smart Innovation through Research in Agriculture (DeSIRA), l'Union européenne a confié à Enabel l'accompagnement de la transition agro-écologique par la recherche (TAERA), qui doit renforcer la résilience des exploitations agricoles familiales aux changements climatiques.

Enabel met en œuvre un projet dans le secteur de la santé financé par l'Agence française de développement AFD

Qualité des soins inclusive et transparente, orientée vers l'égalité genre (EQUITE)

- Durée : 2020-2024
- Budget : 11 millions d'euros



Le projet renforce la qualité des soins obstétricaux et la lutte contre les maladies non transmissibles, consolide les ressources humaines, et appuie la gouvernance du système de santé dans le but d'améliorer la santé des populations les plus vulnérables dans le département des Collines.

À propos d'Enabel

Enabel est l'Agence belge de développement. Elle exécute et coordonne la politique belge de développement international, et travaille principalement pour le compte de l'État belge. L'Agence met également en œuvre des actions pour d'autres organisations nationales et internationales. Avec 1.500 collaborateurs, dont plus de 70 % de personnel local, Enabel gère quelque 150 projets, essentiellement dans des États fragiles d'Afrique.

Présente au Bénin depuis 1999, l'Agence belge de développement a un bureau de représentation à Cotonou.



Agence belge de développement
au Bénin
Lot A1
Quartier Les cocotiers
02 BP 8118 Cotonou
T +229 21 30 59 37
representation.benin@enabel.be
enabel.be



Belgique

partenaire du développement

Éditeur responsable : Jean Van Wetter, rue Haute, 147, 1000 Bruxelles - 03/2020



© Enabel - Rosalie Colfs

Enabel au Bénin

Programme de coopération gouvernementale Belgique – Bénin 2019-2023

Active depuis plus de vingt ans au Bénin, Enabel se focalise sur l'appui au développement des secteurs de l'agriculture et de la santé. Dans ce pays, le programme de coopération 2019-2023 dispose d'un budget total de soixante millions d'euros. La Belgique y met également en œuvre des projets pour le compte d'autres bailleurs, pour un montant avoisinant les vingt millions d'euros.

Le programme de coopération privilégie le partenariat, le transfert de compétences, la durabilité et l'innovation.

Création
d'emplois
décent

Incubateurs
d'entreprises

Promotion
de l'économie
verte et
numérique

Formation
professionnelle
et technique

Santé sexuelle
et reproductive

Système
numérique
d'information
sanitaire de
qualité

Sécurité
publique
(Police)

Priorités

Le programme de coopération conclu entre la Belgique et le Bénin pour la période 2019-2023 rejoint les priorités et orientations du Bénin, en particulier la stimulation du développement économique focalisé sur le secteur de l'agroalimentaire et de l'activité portuaire, ainsi que le droit à la santé sexuelle et reproductive.

1 Développement des chaînes de valeur et de l'entrepreneuriat dans l'agroalimentaire

Ce programme renforce la filière de l'ananas en professionnalisant les entreprises impliquées. L'ambition est de faire croître, de manière durable et significative, la production et la transformation d'ananas, ainsi que la commercialisation sur les différents marchés nationaux, régionaux et internationaux.

➔ Meilleurs revenus pour 50 PME de transformation, 60 entreprises de commercialisation, 100 entreprises de services (transport, emballage) et 3.000 producteurs et productrices

maritime et portuaire, processus douaniers), au renforcement des compétences des différents acteurs dans leurs métiers respectifs (douanes, forces navales, police, transitaires, transporteurs, ministère des Infrastructures et des Transports) et à l'appui à la mise en œuvre de la politique environnementale du port et de ses partenaires.

Pour sa part, Enabel apportera son appui par le biais d'études, de formations, de l'achat d'équipements et de la construction d'infrastructures portuaires. Elle mobilisera également des fonds pour moderniser le secteur.

➔ Évolution du nombre d'emplois décents parmi les emplois précaires : de 20 à 60 %
➔ Evolution du tonnage global traitées par le port : augmentation de 20 % d'ici fin 2023 (base ligne 10 millions de tonnes).

2 Appui au développement du secteur portuaire

Le programme entend améliorer la compétitivité et la performance du port autonome de Cotonou en renforçant son positionnement concurrentiel vis-à-vis des autres ports de la sous-région. Dans cette optique, il travaillera à l'amélioration de l'environnement des affaires (cadre stratégique et institutionnel, sûreté

3 Promotion des droits à la santé sexuelle et reproductive

Le programme Santé veut permettre à toutes les femmes, aux jeunes et aux adolescent-es des départements du Couffo et de l'Atlantique, ainsi que la zone portuaire à Cotonou (environ deux millions de personnes), de décider personnellement de leur vie sexuelle et reproductive, tout en réduisant les inégalités

de genre et autres barrières d'accès aux soins. Il œuvre à la (re)connaissance des droits sexuels et reproductifs, et renforce le développement de services adéquats pour accéder à ces droits, dont l'amélioration de la qualité des soins. Parallèlement, le programme travaillera à l'amélioration de la fiabilité et de la qualité des données du système d'information sanitaire par une digitalisation des outils et processus. Cela facilitera la prise de décisions éclairées en vue de garantir une meilleure redevabilité envers les bénéficiaires.

D'ici 2023

Les mortalités néonatale et maternelle intrahospitalières sont réduites dans les zones d'interventions de 20 %.

Le nombre de femmes en âge de procréer, potentielles utilisatrices des méthodes de contraception moderne a augmenté de 20 %.

65 % des décideurs sont satisfaits de la qualité de l'information sanitaire disponible.

75 % des usager-es des formations sanitaires sont satisfait-es de l'issue favorable aux plaintes déclarées.

4 Appui à l'opérationnalisation de la police

Ce projet vise, à travers un renforcement des capacités, à rendre la police plus opérationnelle et disponible pour la population béninoise. Il permettra de promouvoir l'avènement d'une société pacifique et ouverte à tou-tes à des fins de développement durable, d'assurer l'accès de tou-tes à la justice et de mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous et toutes.

Répartition des engagements financiers 2019-2023



● 42% Agriculture
● 25% Santé
● 17% Portuaire
● 10% Réserve
● 6% Police

Concentration géographique du programme de coopération



Thèmes transversaux



Environnement et changement climatique

L'environnement est une thématique importante dans le programme de coopération. Cela se traduit par la promotion d'une « gouvernance environnementale » et la sensibilisation de la population de Cotonou au sujet de la gestion de l'eau, l'économie verte, l'utilisation d'outils et techniques respectueux de l'environnement, la gestion des déchets et le recyclage, ainsi que l'utilisation de matériaux locaux. Ce programme prend aussi en compte la lutte contre les changements climatiques et les approches visant l'économie des ressources (naturelles) et la promotion de l'utilisation des énergies renouvelables.



Égalité des genres

La promotion des droits de santé sexuelle et reproductive s'inscrit dans le mouvement « Elle décide » (*She Decides*), action fortement soutenue par la Belgique et basée sur les droits humains. Il s'agit d'activités relatives à la planification familiale et à la préservation des droits des femmes. Le programme, qui combatera les inégalités de droits et de chances liées au genre, se donne notamment pour ambition de renforcer l'autonomisation économique des femmes.



Digitalisation

Le nouveau programme vise à opérationnaliser la politique belge relative au « numérique au service du développement » (*Digital for Development - D4D*), à savoir une meilleure utilisation des (méga)données, la réduction du seuil d'accès aux informations et services (sociétés inclusives), ainsi que la création de l'(auto)emploi et la promotion de l'entrepreneuriat socialement responsable. Les projets tireront également parti du passage au numérique pour améliorer la gestion, le monitoring, la redevabilité, ou encore pour favoriser des partenariats innovants.



Travail décent

Les principes du travail décent constituent eux aussi un fil conducteur important du programme de coopération. L'attention est accordée à la promotion et à l'assurance de conditions de travail décentes pour les entrepreneur-euses et travailleur-euses agricoles et portuaires, en termes de protection sociale, de sécurité et santé au travail, d'égalité entre les sexes, etc.